

COLLISION SOCIALE : PEUT-ON L'ÉVITER ?

Depuis maintenant près de trois mois, des dizaines de milliers de Français manifestent un peu partout en France, sans que l'on sache très bien quelles en seront les conséquences. En revanche, ce qui est certain c'est que ce mouvement s'inscrit dans une alarmante crise de confiance envers toutes les institutions, et au-delà envers notre modèle démocratique, qui est mise en évidence par les enquêtes les plus récentes. Nous sommes bien confrontés à un tsunami démocratique sans précédent, qui a contraint le président de la République à lancer un vaste débat national. *Le Journal des acteurs sociaux* a voulu apporter son analyse et sa contribution, en rappelant les données les plus importants de la crise (voir Décryptage, pages 42-43).

PAR CHRISTOPHE ROBERT, JEAN-LOUIS SANCHEZ

Jamais, depuis mai 1968, la France n'avait connu un mouvement d'une telle ampleur. Depuis plus de dix semaines se succèdent un peu partout en France des mobilisations sous des bannières parfois déroutantes. À commencer par celle des "gilets jaunes", mouvement nébuleux né au départ d'une étincelle sur les

réseaux sociaux pour s'opposer à la hausse des taxes sur les carburants.

À CHACUN SA CAUSE

Cette mobilisation, qui pouvait apparaître légitime dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat, a peu à peu cédé la place à un cortège de revendications pour le moins hétéroclites : révolte contre l'autoritarisme de l'État, augmentation du montant du Smic,

abolition du RSI, interdiction des délocalisations industrielles, abolition du CICE, retour de l'ISF, augmentation des allocations sociales, reconnaissance du référendum d'initiative citoyenne (RIC), suppression de l'imposition à la source, fin des indemnités présidentielles à vie... De quoi brasser large et finalement permettre à chacun de trouver une bonne raison de soutenir ce mouvement. Raison pour laquelle sans





© Thomas Bresson / Wikipédia

doute 56 % des Français lui sont toujours aujourd'hui favorables, selon un récent sondage OpinionWay réalisé le 18 janvier. Parallèlement, d'autres mouvements s'organisent, soit pour venir "s'opposer aux opposants" en appelant à un soutien sans faille au gouvernement, soit pour inviter chacune et chacun au calme et condamner les dérapages de violence, à l'instar du mouvement "Maintenant la Paix !", initié à Caen le 20 janvier,

soit encore pour ouvrir un champ de revendications des lycéens, des sages-femmes, etc. Difficile en réalité de trouver une réelle cohérence entre toutes ces manifestations aux revendications dignes d'une liste à la Prévert. Si ce n'est que cette réalité témoigne incontestablement de l'inquiétant malaise qui s'est instauré dans notre pays ces dernières années. Un malaise en forme de crise

de confiance inédite dans les institutions en général et dans les représentants politiques en particulier.

DOLÉANCES ET GRAND DÉBAT

Au vu de l'ampleur de ce mécontentement collectif, le président de la République a lancé un "Grand débat national". Objectif, interroger les Français autour de "quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la

nation”, selon les termes du gouvernement : la fiscalité et les dépenses publiques, l’organisation de l’État et des services publics, la transition écologique, ainsi que la démocratie et la citoyenneté. Dans le même temps, c’est dans le cadre d’une “Lettre ouverte aux Français” que le président de la République a souhaité poser les termes du débat. Soulignant en préambule que “la France est, de toutes les nations, une des plus fraternelles et des plus égalitaires”, le chef de l’État invite aujourd’hui chacune et chacun à participer à la démarche, persuadé que “nous sommes un peuple qui n’a pas peur de parler, d’échanger, de débattre”.

Au niveau local, ceux que Jacques Péliissard, président de l’Association des Maires de France (AMF) en 2014, avait qualifiés de “Fantassins de la République”, ont été rapidement mis à contribution. À l’instar des cahiers de doléances mis en place sous l’Ancien régime jusqu’en 1789 pour recueillir les attentes de la noblesse, celles du clergé et du Tiers État, des milliers de maires ont ainsi ouvert des registres à l’attention des habitants aux six coins de l’Hexagone. Une démarche autant suivie dans les villes que dans les campagnes. “Le rôle du maire sera d’écouter, d’enregistrer, et de faire remonter l’information, sans prendre parti, sans juger, sans contredire... Charge ensuite à l’État de récolter, d’écouter et de synthétiser les remontées”, expliquait Vanik Berbérian, président de l’Association des maires ruraux de France (AMRF) à l’origine de cette démarche en décembre dernier.

S’en est donc suivie la mise en place du Grand débat national lancé le 15 janvier à Grand-Bourgtheroulde dans l’Eure, devant un parterre de quelque 600 maires normands. Ces rencontres au plus près du terrain suffiront-elles à éteindre l’incendie ? Rien n’est moins

70 % des Français estiment que le Grand débat national ne répondra pas à leurs préoccupations, selon un récent sondage.

sûr. “Avoir un projet au niveau de la nation, ce n’est pas faire droit à toutes les demandes”, a rapidement prévenu le président de la République lors de la deuxième étape de ces rencontres qui se tenaient devant les maires d’Occitanie le 18 janvier à Souillac dans le Lot. Ce qui renforce les craintes des acteurs de terrain, comme le relève un maire sous couvert d’anonymat : “Cette démarche est inutile et ne servira à rien, car le président a déjà fermé les possibilités de changement sur des questions aussi cruciales que la réinstauration de l’ISF ou de la taxe d’habitation”. Un point de vue d’ailleurs partagé par 70 % des Français qui estiment que le Grand débat national ne répondra pas à leurs préoccupations, selon un autre sondage Opinion Way réalisé le 18 janvier.

L’HEURE DE LA DERNIÈRE CHANCE

Si on peut comprendre ces doutes, il ne faut pourtant pas rejeter trop vite l’invitation du président de la République. Tout invite aujourd’hui à repenser notre modèle de société et le Grand débat peut offrir une occasion de co-construction démocratique de nouvelles réponses. Rien ne serait plus dangereux en effet que de ne pas mesurer l’ampleur des fractures qui caractérisent dorénavant notre pays. Car toutes les études convergent pour souligner l’ampleur des dysfonctionnements pointés du doigt par nos compatriotes : sécurité, chômage, renforcement des inégalités et des périls environnementaux, montée des populismes... C’est le cas par exemple du

Baromètre des Valeurs des Français, réalisé par l’institut TNS Sofres. Ce qui faisait dire à Thierry Million, auteur de l’étude : “L’ampleur de la remise en cause des principes et des modalités de fonctionnement du système dans son ensemble conduit logiquement à la radicalisation des activistes”. Même son de cloche du côté du Centre d’étude de la vie politique française (Cévipof) de Science-Po, dont la dernière étude, intitulée *2009-2019 : la crise de la confiance politique* (lire pages 42-43), montre qu’il s’agit d’une dangereuse perte de repères des Français, qui concernent toutes nos institutions. Et en ce domaine, les médias ne sont pas en reste, loin de là. Il y a un an à peine, un sondage Kantar Sofres publié par nos confrères du quotidien *La Croix* mettait en évidence que les médias n’avaient pas atteint une telle côte d’impopularité auprès des Français depuis 1987. Cette défiance à l’égard des médias s’illustre d’ailleurs par les agressions de plusieurs journalistes survenues en marge des récentes manifestations. Au point même d’inciter quelques parlementaires à déposer, il y a quelques jours, une proposition de loi “visant à protéger les journalistes des violences qu’ils peuvent subir lors de reportages”. Si on ajoute à cela l’explosion de l’apologie de la haine diffusée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...) et l’inquiétante montée en puissance du phénomène des fake news sur Internet, on mesure à quel point tous les voyants sont au rouge pour alerter sur un redoutable risque de collision sociale.

Pour les défenseurs du pacte républicain, l’enjeu est aujourd’hui devenu plus que vital. Et le gouvernement n’a désormais plus droit à l’erreur. À défaut, c’est bien le pire qui pourrait être à envisager pour l’avenir : sacrifier la nécessaire cohésion sociale au profit d’une dangereuse collision sociale.

LA CONTRIBUTION DU JAS AU DEBAT NATIONAL



ÉLYSÉE

Actualités

Thématiques

Agenda

Présidence

Contact



Ce n'est pas sans raison que la méfiance s'est durablement installée entre les citoyens et la classe politique de notre pays. C'est d'abord le juste retour des difficultés de nos dirigeants à répondre aux nouveaux enjeux économiques, écologiques et sociétaux qui déterminent notre avenir. Mais c'est aussi la suite logique de l'enfermement de nombreux responsables nationaux dans le microcosme du pouvoir, avec ses privilèges, ses protections et ses préjugés. Il serait donc illusoire de penser atténuer le rejet du politique par le seul recours à de nouvelles règles d'organisation des pouvoirs publics. D'autant plus que ces règles génèrent souvent à leur tour des effets pervers.

RECONNAÎTRE LE CARACTÈRE DÉMAGOGIQUE DE CERTAINES RÉFORMES

C'est le cas pour la limitation de la durée du mandat présidentiel, qui favorise la prépondérance de l'instantané sur le durable, de la communication sur la conviction. C'est le cas pour la déclaration de patrimoine des élus qui masque le vrai problème qu'est celui de la transparence des décisions. C'est le cas du changement des modes de scrutin dans les élections départementales et sénatoriales qui a introduit plus d'équité dans la représentation urbaine mais au risque de délaisser le monde rural et l'aménagement du territoire. C'est le cas de l'interdiction du cumul des mandats de maire et de député qui tend à accentuer encore plus la distance entre le niveau national et le niveau local. Et même si ces évolutions peuvent avoir leur utilité, elles ont surtout contribué à l'émergence

de responsables politiques coupés des réalités du fait de leur inexpérience locale et de leur dépendance accrue aux appareils politiques. C'est ce qui explique que, parmi les revendications des "gilets jaunes" et d'une majorité de nos concitoyens, apparaît de plus en plus la revendication d'un État qui cesserait de tout décider (comme la généralisation de la limitation à 80 km/h) en donnant beaucoup plus de place à la délibération des habitants et des élus locaux.

DÉMOCRATISER LA PRISE DE DÉCISION POUR RESTAURER LA CONFIANCE

Ce souci de refonder la légitimité des gouvernants en enrichissant la démocratie représentative d'une démocratie dite "participative" n'est pas nouveau. Mais celle-ci, pour être effective, requiert la mise en œuvre de nouvelles règles et de nouvelles pratiques.

Il est désormais indispensable d'instaurer de nouveaux processus démocratiques, comme le référendum revendiqué par les "gilets jaunes", pour les grandes questions de société afin d'éviter de fragiliser l'unité du pays sur des sujets sensibles comme l'autorisation de la Gestation pour autrui (GPA) ou la suppression de l'ISF par exemple. De même, il serait urgent de mesurer l'impact des initiatives engagées ces dernières années par de nombreuses collectivités locales en matière de concertation, comme les conseils de quartier. En effet, ces nombreuses instances font rarement l'objet d'évaluation, alors qu'on connaît ses deux principaux écueils : offrir aux habitants une sorte d'exutoire qui ne débouche que sur la défense d'intérêts immédiats, ou susciter du débat pour justifier des choix déjà arrêtés. Avec le risque que les habitants se sentent encore une fois instrumentalisés. C'est pourquoi la participation des habitants ne peut être qu'une démarche offrant toutes les garanties éthiques et méthodologiques qui permettraient une co-construction effective des politiques publiques locales.

RECONNAÎTRE LE RÔLE DÉTERMINANT DES ÉLUS LOCAUX SUR LA VITALITÉ DE LA RÉPUBLIQUE

Cette exigence démocratique est d'autant plus nécessaire que l'entière responsabilité des élus locaux doit être rétablie. En effet, la question sociale n'est pas seulement une question de revenus, même si la revendication sur le pouvoir d'achat est aujourd'hui parfaitement fondée (rappelons qu'en France 14 % de la population, soit 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté). L'affaiblissement des liens et l'effacement des repères pèsent autant que la faiblesse des ressources dans la qualité du vivre-ensemble. Or, si la définition des droits



sociaux, qui doivent être identiques sur l'ensemble du territoire, est indiscutablement l'affaire de l'État, la construction des liens et des repères est d'abord l'affaire des pouvoirs locaux. C'est donc en se basant sur cette conception du rôle respectif de l'État et des collectivités locales que l'on doit définir les contours de la décentralisation. C'est parce que cette réalité a été complètement ignorée dans les récentes réformes des collectivités locales, qu'on est arrivés, par exemple, au regroupement autoritaire des communes au détriment du respect de la proximité qui seule peut favoriser la production de liens. Moins de régions, moins de cantons, moins de communes aboutissent à moins de fraternité. Et, circonstance aggravante, ces dernières ont perdu depuis vingt ans la plupart de leurs prérogatives en matière fiscale, avec dorénavant la suppression de la taxe professionnelle, qui brise le dernier lien de responsabilité entre l'élu local et les habitants. C'est pourquoi le

Grand débat national ne pourra être un grand moment démocratique que s'il s'attaque à tous les sujets, dont la remise en cause de la loi NOTRe et celle de la suppression de la taxe d'habitation, qui au demeurant débouche sur un manque à gagner pour les finances publiques locales de 24,6 milliards d'euros, que l'État ne compensera probablement que partiellement, comme il l'a déjà montré avec le financement du RSA. En effet, en 2004 l'État a transféré la responsabilité du RSA (Revenu de solidarité active) aux départements, en s'engageant à prendre en charge la totalité des coûts des allocations. Ce qui était conforme au rôle incontournable de l'État en matière de solidarité nationale, en respectant deux principes : celui de l'égalité de traitement des usagers quelles que soient les inégalités des territoires, et celui de "qui décide paie". Or contrairement aux promesses l'État ne rembourse dorénavant que 60 % de la dépense d'allocations, avec l'asphyxie

programmée des départements les plus pauvres, ce qui est le contraire de la République décentralisée.

METTRE FIN À LA DICTATURE DES NORMES

C'est d'autant plus regrettable que le respect de la démocratie locale est une orientation déterminante pour permettre l'épanouissement d'une véritable citoyenneté, sans laquelle le vivre-ensemble n'est guère concevable. Il faut en être convaincu, la performance du contrat social ne peut résulter que d'un rapport harmonieux entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, entre engagement collectif et engagement personnel. En d'autres termes, il ne suffit pas de développer des droits pour préserver le vivre-ensemble, mais chacun doit apporter sa contribution personnelle au maintien des liens sociaux et des repères collectifs. Pour que les maires soient en capacité d'encourager l'engagement des citoyens, à l'instar des Journées citoyennes qui concernent aujourd'hui 2 500 communes, il est indispensable que leurs initiatives ne soient pas freinées par des obstacles bureaucratiques.

En effet, la France n'a rien perdu de sa capacité d'innover, et il est rare qu'une expérience nouvelle n'y ait pas été ou inventée ou expérimentée. Les interlocuteurs étrangers le disent souvent et avouent s'en inspirer, du Québec à la Grande-Bretagne, en passant par l'Italie et l'Espagne. Mais, malgré leurs retombées, ces initiatives restent dans notre pays trop souvent anecdotiques, sectorisées et méconnues. Alors qu'ailleurs elles sont fortement encouragées, parce qu'elles permettent de positiver les difficultés, ici c'est le contraire. Elles sont peu valorisées et souvent découragées, car elles heurtent notre tradition administrative, plus soucieuse de défendre le pouvoir des autorités que l'implication des habitants. Et on peut au final déplorer que l'énergie du créateur soit davantage

consacrée à la maîtrise des contraintes normatives qu'à la mise en œuvre du projet. C'est pourquoi, au moment où la crise nous force à rechercher d'autres réponses que celles fondées sur les seuls moyens, nous devons faire du droit à l'expérimentation, prévu juridiquement mais totalement délaissé, un droit réel. Et pour favoriser ce mouvement, rien ne serait plus utile que de créer une institution comparable à celle du Défenseur des droits, chargé de recenser les obstacles bureaucratiques pour mieux les neutraliser. Une initiative indispensable pour faire admettre à tous les adeptes du "risque zéro" que ce n'est qu'en libérant les énergies qu'on pourra transformer une constellation d'initiatives en une véritable vague de revitalisation du vivre-ensemble.

RÉTABLIR LES TROIS DIMENSIONS DE LA RÉPUBLIQUE

Mais cette ambition nécessite de redonner un cap à notre projet de société, qui se concentre aujourd'hui exclusivement sur la question de l'emploi. Or, même si celle-ci est déterminante, elle ne doit pas occulter l'aspiration de nos concitoyens, comme l'ont revendiqué une partie des "gilets jaunes", à plus de sociabilité, d'entraide

**"La question sociale
n'est pas seulement
une question de revenus"**

et de respect mutuel. C'est cette exigence qui redonne tout son sens à l'Appel à la Fraternité, lancé en 1999 par notre mensuel, soucieux de revitaliser le triptyque républicain dans son intégralité pour lui redonner du sens. Car ce n'est que par la conjugaison de ses trois ambitions – la liberté, l'égalité et la fraternité – que l'on peut comprendre un modèle de dévelop-

pement fondé sur la promotion des individus, mais aussi sur leur nécessaire coopération. La liberté et l'égalité ne doivent pas renforcer l'individualisme et le consumérisme, mais bien au contraire le souci de cohésion sociale. Pourtant, cet appel eut à cette époque peu de résonance. Comme si l'on refusait de voir dans la fraternité autre chose qu'une valeur de rassemblement entre gens qui se ressemblent ou comme une aspiration de type caritatif. Aujourd'hui, cet appel peut être mieux compris, et sa dimension politique mieux acceptée. En s'appuyant sur la perception croissante de la vulnérabilité de nos sociétés sur les plans économique et social, mais aussi sécuritaire et écologique, on devrait plus aisément démontrer que les défis de nature universelle, européenne, hexagonale, ou simplement de quartier, requièrent le concours de tous les maillons de la chaîne humaine. Cette aspiration à une société plus fraternelle est d'ailleurs désormais partagée par tous ceux qui voient dans la progression de l'indifférence, de l'intolérance et de la haine le terreau du terrorisme. La réapparition du mot "fraternité" dans le débat public et dans les médias montre bien que le concept entre dans l'actualité. C'est un signe positif, à condition que la fraternité ne devienne pas un gadget pour communicants, mais qu'elle se concrétise dans une démarche d'envergure apte à induire deux types de changements, celui de nos postures individuelles, et celui de nos priorités politiques. C'est ce que propose le dernier ouvrage de notre directeur éditorial, Jean-Louis Sanchez, *La fraternité n'est pas une chimère : 35 réformes pour rétablir le vivre-ensemble*, avec la volonté de s'appuyer partout sur les dynamiques qui relient et les valeurs qui rassemblent. ■